

Développer les mobilités douces dans les quartiers populaires des petites villes

La ville ardéchoise du Teil (8 900 habitants) compte deux quartiers prioritaires qui concentrent, à eux seuls, plus d'un quart des résidents de la commune. Alors que le quartier Cœur de ville témoigne de son passé médiéval (rues étroites et sinueuses et petites surfaces habitables sans extérieur), le quartier Sud avenir est composé d'ensembles HLM datant des années 1950 et 1970. C'est sur ce dernier qu'un service de transport scolaire à vélo a été développé pour répondre au besoin des habitants. Nathalie Grimoud, directrice culture et développement social de la Ville, nous relate ici le processus de mise en œuvre de ce projet et nous partage le regard des élues impliquées.

En 2025, c'est un enfant sur six du quartier Sud avenir qui rejoint l'école à vélo. En effet, la Ville propose un service de transport scolaire à vélo totalement gratuit aux familles du quartier qui inscrivent leurs enfants à l'année. Deux modes de transport sont proposés : pour les plus jeunes de la maternelle au CP, un transport en triporteur bâché ; pour les plus grands, un service d'accompagnement à vélo. Le service est opéré par une association du territoire, ActiviTeil, qui dispose d'une flotte de quatre triporteurs. L'accompagnement mobilise chaque jour dix salariés qui accompagnent 42 enfants âgés de 3 à 10 ans.

Pour atteindre de tels résultats, nous avons mis en place un écosystème vertueux autour des mobilités douces en mobilisant une typologie d'acteurs variés et en articulant des crédits politique de la ville et des financements de droit commun. C'est ce dont témoignent ci-dessous nos élues.

La commune a su impliquer les différents niveaux de collectivités, de l'EPCI au Département, tant pour un accompagnement en ingénierie que pour une meilleure articulation des projets d'aménagements respectifs. Parallèlement, elle s'est appuyée sur les acteurs associatifs locaux.

Tout d'abord, Mobilité 07-26, plateforme bi-départementale de mobilité solidaire, a fortement été impliquée dès l'origine du projet. Historiquement centrée sur des

actions d'auto-école solidaire et de mise à disposition de véhicules pour les personnes en recherche d'emploi, l'association a renforcé son ingénierie pour agir aussi sur les politiques cyclables, grâce au soutien financier de la commune, rendu possible par les cofinancements de l'ADEME. Mobilité 07-26 a déployé un dispositif de formation au cyclisme avec des ateliers « remise en selle » qui ont essaimé dans les autres quartiers ardéchois de la politique de la ville. Elle compte deux agents dédiés aux mobilités douces.

Ensuite, ActiviTeil est une entreprise à but d'emploi (habilitée dans le cadre de l'expérimentation Territoire zéro chômeur longue durée) qui emploie plus de 70 personnes issues pour plus de la moitié des quartiers prioritaires. Elle anime un atelier de réparation/recyclage de cycles qui permet d'équiper les enfants et vend des vélos à bas prix. Elle assure par ailleurs la prestation de transport scolaire. En parallèle, elle forme ses salariés au cyclisme et les encourage à circuler à vélo dans la ville, contribuant ainsi au développement des usages. Enfin, elle propose des ateliers pour apprendre à réaliser le petit entretien lors du temps périscolaire. ●

Nathalie Grimoud

Trois questions à Catherine Guillot, conseillère déléguée à la politique de la ville

Comment est née l'idée de la mise en place d'un service de transport scolaire à vélo en QPV ?

C'est une initiative de la collectivité qui a choisi de se saisir de l'opportunité de la construction d'un nouveau groupe scolaire pour proposer un mode de transport doux.

Comment s'est passé le dialogue avec les habitants ?

En dépit de la faible distance (1,4 km), ce choix faisait l'objet de fortes réticences. Nous avons organisé plusieurs concertations et échanges francs et musclés avec les habitants.

Nous avons travaillé pas à pas, en associant les habitants à chaque étape du projet. Tout d'abord une enquête portée par les adultes relais a permis de faire le point sur la pratique des familles et de mieux cerner les freins à la pratique des mobilités douces. En 2021, nous avons interrogé plus de 61 % des élèves et constaté qu'un enfant sur cinq et près d'un adulte sur trois ne savent pas faire du vélo. L'enquête a aussi mis en lumière la nécessité de sécuriser les déplacements et le stationnement en modes doux/actifs pour rassurer les familles mais aussi de traiter la question de l'équipement.

Par ailleurs, le service a été mis en place progressivement avec des phases de test. En 2021, nous avons démarré avec « Le jeudi à l'école » puis, en 2022, nous avons proposé « Le mois de juin à l'école à vélo », avant d'inaugurer le service expérimental en septembre 2022. Les familles ont été associées au bilan de chacune des expérimentations. Les enfants ont contribué au choix du trajet. Les phases tests ont permis de pointer les problématiques d'équipement et de dimensionner et former les équipes d'encadrement. Lors du premier test, certaines familles incitaient les autres au boycott dans l'espoir d'obtenir un bus. Aujourd'hui le dispositif fait consensus, c'est une vraie réussite.

Quels sont les résultats ?

Je suis très fière de constater que 98 % des enfants savent aujourd'hui pédaler et que la part des adultes cyclistes a aussi progressé de 68 % à 84 % parmi ceux interrogés. Par ailleurs, des ateliers ont été notamment proposés aux femmes pour l'apprentissage du vélo chaque année depuis 2021. Ce sont plus de 20 femmes qui ont bénéficié de ces ateliers et ont ainsi acquis une autonomie pour leurs déplacements.

Témoignage de Cécile Bayle, adjointe aux solidarités et à l'écologie, et de Sonia Garreaud, conseillère déléguée aux mobilités douces

Comment avez-vous mobilisé le droit commun pour favoriser les mobilités douces au sein du quartier prioritaire ?

Cécile Bayle : *Notre ville, du fait de sa morphologie – elle ne présente aucune pente sur son axe nord/sud, le long du Rhône –, est particulièrement favorable aux déplacements doux entre les quartiers prioritaires Sud et Cœur de ville. Pourtant, les voiries et le plan de circulation actuel n'étaient pas du tout adaptés à la pratique des modes doux. Deux événements majeurs ont permis de repenser la place de la voiture : la construction du contournement du Teil sur la RN 102 (2018-2025) et la reconstruction de la ville engagée à la suite du séisme de 2019. Nous avons adopté un document d'orientation en faveur des mobilités douces qui a priorisé un aménagement reliant un de nos QPV au groupe scolaire. En effet, il me semble primordial que la politique publique réponde au besoin de sécurité exprimé par les habitants.*

Sonia Garreaud : *Nous avons choisi de miser sur les jeunes pour faire évoluer les pratiques. Notre commune a été pionnière dans la mise en place du savoir rouler à l'école. Elle propose des cours d'apprentissage du vélo dans les écoles du CP au CM2, grâce à l'intervention de nos ETAPS. Nous avons adapté les séances pour que la pratique du cycle soit acquise dès Noël pour les CP, afin que les plus jeunes puissent rejoindre le service de transport scolaire accompagné.*

À l'avenir, comment allez-vous démultiplier les mobilités douces ?

Réponse conjointe : *Avec le soutien de l'ADEME dans le cadre du programme AVELO 3, nous envisageons de mettre en place une maison des mobilités douces. Il s'agira d'un lieu de ressources et d'information, co-animé par les associations et la collectivité. Située en QPV, elle proposera des services relatifs à l'apprentissage et à l'équipement. Enfin, nous devons travailler à la pacification des relations entre les différents usagers de la route.*